

MAIRIE D'INGRÉ

Loiret

La commune d'Ingré se situe en région Centre Val de Loire dans le département du Loiret au nord-ouest d'Orléans. Elle compte 9000 habitants et s'étend sur 2082 ha comprenant 1300 ha de terres agricoles exploitées majoritairement par 8 exploitants.

Le territoire se situant essentiellement en zone périurbaine, il y a une demande forte de la commune d'intégrer les enjeux de la biodiversité.

Ainsi, a été lancé dès 2011 l'élaboration d'un d'agenda 21. Ce document offre un cadre de travail pour mettre en œuvre des actions de développement durable en accord avec l'identité semi-rurale et agricole d'Ingré.

Sur le territoire ingréen, la Société de Chasse et de Protection de la Nature est très active.

Engagement dans le programme Agrifaune

Suite à la diminution des populations de Perdrix Grises, la commune d'Ingré a décidé de travailler sur les pratiques agricoles favorables à cette espèce et plus largement sur les actions bénéfiques pour la biodiversité. Les causes de la diminution de la population de perdrix étant en partie liées aux pratiques agricoles et plus précisément à la gestion des bordures de champs.

Il est intéressant de travailler sur la Perdrix Grise car elle est indicatrice, ses populations étant particulièrement sensibles à la qualité du biotope. Elle attire ainsi la vigilance de tous.

Dans cette dynamique, la commune d'Ingré a voulu engager une démarche partenariale afin de permettre de recréer un terrain propice à la biodiversité des champs.

Cette démarche a été perçue favorablement notamment par les chasseurs et les habitants.

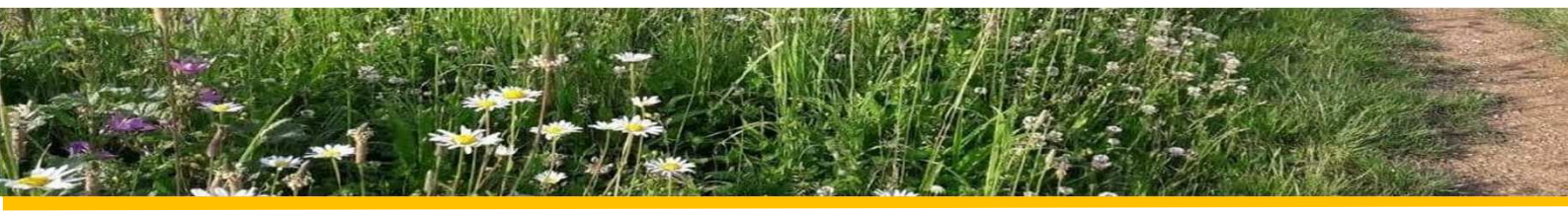
C'est pourquoi, dès 2015, les premiers engagements dans le programme Agrifaune ont eu lieu, puis en 2017 des actions concrètes sur le terrain ont vu le jour.

Un fort intérêt pour Agrifaune

Ce programme a permis de réunir tous les acteurs concernés sur le territoire. Les compétences ont pu être partagées dans le cadre de ce projet commun pour permettre de le mener à bien.

Il a rendu possible la mise en œuvre de la volonté de la mairie en permettant une prise en compte des bords de champs. Jusqu'à présent ils n'étaient pas valorisés, le programme a permis de révéler qu'il était important d'avoir des bords de champs de qualité pour la faune et la flore et notamment la Perdrix Grise.

Agrifaune a donc été une porte d'entrée pour pouvoir dialoguer avec les professionnels du territoire et notamment les agriculteurs qui façonnent le paysage.





MAIRIE D'INGRÉ

Loiret

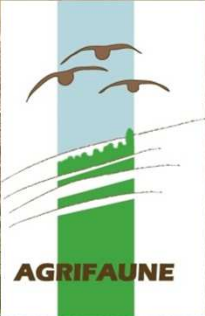
De nombreux partenaires autour de ce projet

- L'association Hommes et Territoires a apporté un soutien technique et de nombreux outils qui ont notamment permis de réaliser le diagnostic des bords de champs.
- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et la Chambre d'Agriculture du Centre Val de Loire ont apporté un soutien technique.
- La Fédération des Chasseurs du Loiret, en remarquant l'engagement d'Ingré pour contrer la diminution de Perdrix Grises, a permis d'initier la démarche en présentant le programme Agrifaune. De même, plusieurs stagiaires de la fédération ont eu pour terrain de travail Ingré et les actions Agrifaune qui y sont menées.
- La Société de Chasse et de Protection de la Nature d'Ingré a apporté un soutien au projet sur le terrain en participant à la mise en place de nombreuses actions. Elle réalise par exemple les comptages de Perdrix Grises. De même, en collaboration avec des associations environnementalistes, elle implante de nombreuses zones refuges pour la biodiversité (plantation de haie, plantation sous les pieds de pylônes, implantation de jachères fleuries notamment).
- Les 8 exploitants principaux d'Ingré ont accepté de signer une charte de bonnes pratiques de bords de champs dans le but de les préserver.

La ville d'Ingré a soutenu et a permis la mise en place des actions sur son territoire.



Signature de la charte des bonnes pratiques de bords de champs entre la mairie et les exploitants d'Ingré le 21 septembre 2018



MAIRIE D'INGRÉ

Loiret

Actions mises en place

Un des points qui a permis d'amorcer le projet est le diagnostic de tous les bords de champs d'Ingré effectué en 2017.

Ce diagnostic a été réalisé grâce à la typologie des bords extérieurs de champs adaptée aux plaines céréalières d'AgriFaune. Celle-ci a permis d'aborder les avantages et les inconvénients de chaque structure de bordures pour l'agriculteur et pour la biodiversité, ainsi que les modes de gestion les plus adaptés.

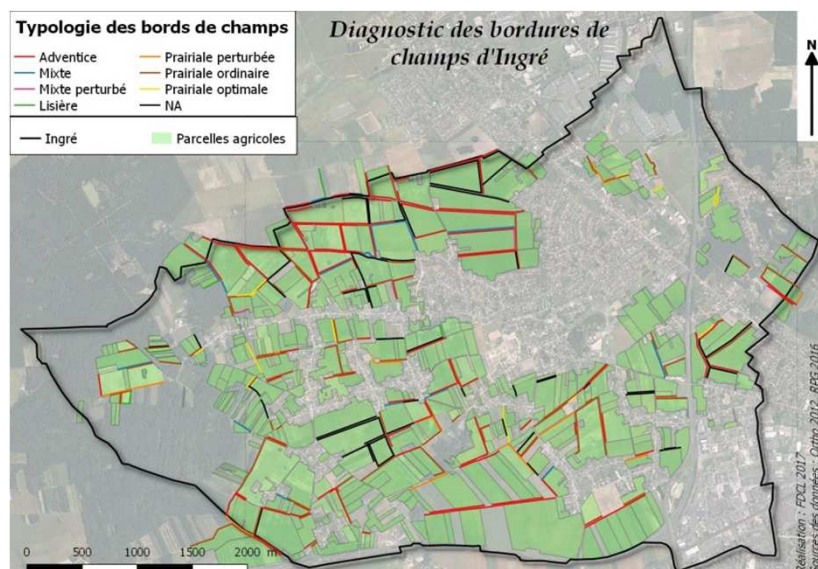
Dès lors, l'état des bords de champs et le type de flore majoritaire qui y pousse (adventice, lisière, prairial) ont pu être mis en évidence et des conseils de gestion ont été proposés.

Après cette première étape et grâce au dialogue établi entre les partenaires du projet, une charte de bonnes pratiques, nommée « charte d'engagement volontaire sur la mise en place d'une gestion des bords de champs favorable à la faune sauvage », a été proposée. Les chartes sont individuelles et ont été rédigées en association avec les exploitants selon les efforts qu'ils étaient prêts à fournir.

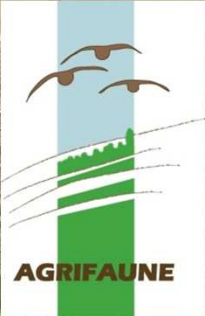
Chaque charte est unique. Elles ont été signées en septembre 2018 par le maire d'Ingré et les agriculteurs.

Le projet sera pérennisé, un accompagnement des agriculteurs aura lieu tous les ans. De plus, pour évaluer si l'action est efficace, il conviendra de continuer à surveiller l'évolution des populations de Perdrix Grises.

Grâce à cette charte, des actions concrètes ont pu être mises en place, notamment un sur-semis de bord de champs en collaboration entre un exploitant et la Chambre d'Agriculture. Du trèfle violet a été semé sur de l'orge pour permettre à l'agriculteur de diminuer son usage de produits phytosanitaires.



Diagnostic des bordures de champs d'Ingré réalisé en 2017



MAIRIE D'INGRÉ

Loiret

Reproductibilité des solutions mises en œuvre

Cette action a permis de sensibiliser et de valoriser l'engagement de chaque agriculteur.

L'événement organisé pour la signature de la charte a réuni de nombreuses personnes, des professionnels impliqués comme des particuliers.

De plus, des supports de communication ont été créés. Des panneaux sur le respect des chemins et sur les caractéristiques de la Perdrix Grises ont été mis en place. Des articles et des communiqués de presse ont été publiés

De même, des sentiers pédagogiques « découvertes de la biodiversité » ont été créés.

Pérennisation et développement de l'engagement

La charte de bonnes pratiques de bords de champs doit être un premier pas vers une agriculture plus durable.

De même, le sur-semis de bord de champs dans le but de diminuer l'usage de produits phytosanitaires pourra être généralisé après cet essai.



Mise en place du sur-semis de trèfle sur la bordure de A.Bourgeois (exploitant signataire de la charte) par R.Dufer de la Chambre d'Agriculture en mars 2019



Plantation sous pieds de pylônes avec les enfants de l'accueil de loisirs en mars 2018

Les actions de la commune ont fait l'objet de 2 vidéos témoignages réalisées en 2017 à l'occasion de la journée nationale Agrifaune

[Interview d'Arnaud JEAN, 1er adjoint de la commune d'Ingré \(Loiret\)](#)

[Interview de Céline Lesage, Directrice adjointe de la FDC du Loiret :](#)

Mise en œuvre d'un plan de gestion des bordures de champs à l'échelle territoriale